

Jean et les paroles structurantes¹

(extraits)

Geneviève Bédènes,
Rééducatrice (Maître G), Pavillons sous Bois en Seine Saint-Denis, membre du GRPI.

Jean est un enfant en grande difficulté. Suivi au CMPP en psychothérapie, il est accueilli dans ma classe de perfectionnement pour la deuxième année consécutive. Très sociable, joueur, physiquement très vif, il présente en revanche une immaturité qui le situe plutôt dans la petite enfance. Il rencontre d'énormes difficultés de concentration, n'utilise qu'un langage très sommaire (sans le recours au « je » avec des phrases courtes constituées de mots mal articulés). Ses problèmes de compréhension, de mémorisation, le marginalisent puisqu'aucun autre enfant de la classe ne rencontre autant d'écueils. Il n'a pas de limites. Il intervient sans distance, exprime sans arrêt son incrédulité, tombe de la lune chaque fois que je lui propose une activité aussi simple soit-elle, se demande toujours pourquoi je lui soumetts un travail... en gros, il n'établit aucun lien entre les événements, les activités, les demandes de la classe et lui. J'ai le sentiment d'avoir en face de moi un enfant pour qui aller à l'école n'a pas beaucoup de sens, qui semble ne pas comprendre ce qu'on lui demande. En revanche, on peut dire qu'il fait « illusion ». Son côté immature, joueur, dynamique et souriant lui vaut de la part des autres enfants un intérêt soutenu. Il n'est jamais seul. Il fait rire par ses interventions hors de propos, son innocence, son langage « bébé », ses grimaces aussi. Il fait le clown, sans retenue, en rajoute, sans réaliser que les rires de ses camarades ne sont pas très sains. Je suis gênée par son comportement, irritée par celui de ses camarades, travaillée par le désir qu'il accède à une vraie place, qu'il se déloge de sa position de « fou ».

[...]

À la suite d'une visite à la boulangerie, alors que le travail d'enquête prévu concernait essentiellement la fabrication du pain, les enfants se sont intéressés aux différentes professions exercées dans cette boulangerie et aux moyens d'y accéder.

Quelques jours plus tard, je me surprends à leur proposer de transformer les « services » en Métiers. Deux ou trois longs Conseils vont être nécessaires pour élaborer cette nouvelle institution.

D'abord, répertorier les Métiers possibles dans la classe. Puis les nommer avec, comme ils le diront, « des vrais noms de métiers ».

Ensuite, nous avons essayé de déterminer quelques critères, pour régler les conditions d'accès à un Métier ; par exemple, le facteur doit connaître les noms des maîtres de l'école, savoir repérer les classes, etc. Le jardinier doit savoir reconnaître les plantes qui ont besoin d'eau, celles qui ne doivent pas être arrosées souvent, etc.

Enfin par tirage au sort, chaque enfant exprime le souhait d'assurer tel ou tel Métier.

Le choix des Métiers ne pose pas trop de problèmes. Quand un Métier convoité par plusieurs est attribué à un enfant par tirage au sort, les autres acceptent la frustration, sachant qu'ils pourront en exercer un autre et qu'au bout de trois semaines les Métiers seront redistribués sans possibilité de reprendre une deuxième fois le même. Arrive le tour de Jean.

¹ Ce texte est publié in *Vivre ensemble, un enjeu pour l'école*, Francis Imbert et le Groupe de Recherche en Pédagogie Institutionnelle, ESF, 1998.

Il choisit le métier secrétaire d'appel. Il s'agit le matin de faire l'appel à l'aide de grandes étiquettes sur lesquelles sont inscrits les prénoms des enfants, de classer dans deux boîtes différentes les étiquettes des présents et des absents, de venir me dire enfin les noms des absents afin que je remplisse les cahiers de roulement de l'école. J'ai pris le temps depuis le début de l'année de bien expliquer à quoi servent ces cahiers de roulement. J'ai toujours autour de moi plusieurs enfants qui me regardent accomplir cette tâche. Quand les cahiers sont à jour, c'est au facteur de les porter à la classe suivante. Aussi, à peine Jean a-t-il exprimé son choix qu'un certain nombre d'objections sont émises. En effet, j'avais dû à de nombreuses reprises lui faire remarquer qu'il ne nommait pas ses camarades. Généralement il désignait indifféremment filles et garçons en disant : « Lui m'embête... lui est mon copain... » Il ne connaissait pas les noms. Il ne savait pas les identifier sur les étiquettes.

Je dis alors à Jean :

« Non, tu ne peux pas faire ce Métier parce que tu ne connais pas les noms de tes camarades et que tu ne sais pas les lire sur les étiquettes. »

Jean gémit : « Veux le faire, je sais moi... »

Je trouve très pénible de devoir lui refuser ce plaisir, mais je demeure intransigeante.

Yannick suggère alors :

« Et si on lui donnait une chance... Il a qu'à les apprendre, et si au prochain Conseil il les sait, il pourra faire secrétaire d'appel. »

Je suis un peu sceptique, mais l'ensemble des enfants se range à cette proposition. Nous n'avons pas réussi en une séance à attribuer tous les Métiers, alors personne ne conteste la nécessité d'attendre le prochain Conseil pour établir la liste des Métiers et leur attribution.

La semaine suivante au Conseil, Jean qui, chaque jour aidé de ses copains, s'est entraîné, d'abord à les nommer, puis à lire leurs noms sur les étiquettes, peut faire la preuve d'un apprentissage réussi ! Je suis stupéfaite bien que régulièrement mise au courant de ses progrès tout au long de la semaine. Jean est rayonnant, il a véritablement gagné son Métier. Les enfants de la classe applaudissent. Ils y ont eux aussi gagné quelque chose.